

22 décembre.

Les milieux patronaux sont inquiets de la tournure que prennent les événements. Déjà les armateurs d'Anvers se sont émus au point de faire appel directement au gouvernement. Dans la matinée, le conseil d'administration de la Fédération des Industries Belges « charge son président d'inviter le gouvernement à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre dans le pays ».

Le gouvernement, pris de court, désuni, bousculé de toutes parts, s'inquiète et menace : « ... la plupart des arrêts de travail constatés depuis mardi paraissent révéler une agitation sociale désordonnée, déclenchée par des meneurs en marge de leurs organisations syndicales et au mépris de toutes les règles librement fixées par les employeurs et les travailleurs... (on ne saurait mieux dire en effet). Le gouvernement dénonce ces actions qui ont pour but d'entraver le fonctionnement normal des institutions démocratiques... La liberté du travail doit être assurée. Le gouvernement prend à cet effet toutes les mesures utiles. » Ainsi, il en appelle directement à la sagesse des dirigeants syndicaux et politiques de la classe ouvrière. Cet appel sera entendu et le bureau du P.S.B., dans un communiqué, protestera contre l'accusation du gouvernement selon laquelle les grèves auraient pour but d'entraver le fonctionnement des institutions démocratiques. *Le Peuple* s'indigne que le P.S.C. ait osé qualifier les grèves d'insurrectionnelles. Enfin, à Bruxelles, Valkenneers, secrétaire national de la C.G.S.P., s'indigne de la perfidie de la réaction qui « veut faire croire que nous menons une grève politique ».

Pris au dépourvu par l'ampleur du soulèvement, le gouvernement ne sait pas encore quelle tactique adopter (malgré la main qu'il tend aux organisations syndicales) ; et il n'a pas encore les moyens de résister. La grève s'étend toujours. Toute la Wallonie est paralysée. Les cheminots, gaziers et travailleurs de l'électricité ont débrayé dans tout le pays. Les métallurgistes du Hainaut et de la région de Liège sont tous dans la grève. Les mineurs cessent le travail à leur tour. Dans le sud du pays, le trafic ferroviaire est inexistant. Les trams urbains ne circulent plus. La circulation est fortement perturbée dans le nord du pays. La grève est totale à Verviers, dans le Namurois, le bassin de Liège et la Hesbaye-Condroz. Le Borinage est presque complètement immobilisé. La région de Tournai-Ath se lance également dans la grève.

Les dirigeants de la F.G.T.B. ont maintenant partout rejoint le mouvement des masses. Le congrès extraordinaire des délégués de toutes les centrales professionnelles de la région de Liège, réuni sous la présidence d'André Renard, entérine l'ordre de grève générale. Le comité fédéral de la F.G.T.B. du Borinage décide à l'unanimité que la grève sera générale dans la région à partir de vendredi. La centrale des mineurs a donné l'ordre de grève. Le comité national de la C.G.S.P. décide la grève dans tous les secteurs publics. A Anvers, cependant, où les dockers n'ont pas encore reçu l'ordre de grève, le comité fédéral de la F.G.T.B. semble inquiet de la tournure des événements. Tout en

félicitant prudemment « les grévistes membres de la C.G.S.P. » de leur action, « il condamne l'action de certains provocateurs sans aucune responsabilité syndicale, qui se mêlent aux grévistes afin d'embrouiller le programme d'action projeté, et d'entraîner d'autres travailleurs dans la grève contre les mots d'ordre de leurs centrales. Il fait appel à tous les travailleurs pour qu'ils suivent strictement les mots d'ordre des responsables ». Dans chaque usine, dans chaque comité, le ton monte. On signale que, chez Cockerill, le délégué « renardiste » de la F.G.T.B., Verheyden, qui voulait s'expliquer devant les ouvriers sur l'attitude de son organisation, a été violemment pris à partie. « Provocation ! » s'exclame *Le Peuple*.

Les chrétiens continuent à se joindre nombreux à la grève. Bien souvent, ils sont dans les piquets. Ça et là, on relève qu'ils siègent dans les comités de grève. L'Union Indépendante des Cheminots, affiliée au Cartel Indépendant des Services Publics, annonce que ses membres se mettront en grève dès aujourd'hui pour obtenir le retrait de la loi unique. En quelques endroits, le personnel des établissements d'enseignement libre se joint à la grève.

Les piquets de grève s'organisent. Dans la phase actuelle d'élargissement de la grève, on applique souvent la technique des piquets de grève volants. Un exemple du travail de ces piquets est rapporté par *Le Peuple* : au passage à niveau de la Sainte-Croix, à Saint-Servais-de-Namur, un piquet de grève volant a débauché le garde-barrière, qui s'est mis en grève après avoir abaissé ses barrières. Parti « à vue » de la station de Namur avec un personnel de Bruxelles-Midi, un autorail a été stoppé au passage à niveau et, peu après, le « *Transeuropean Express* » subira le même sort. Les gendarmes interviennent. Cet incident provoque une grande perturbation dans le trafic routier, et il a une conséquence vraiment imprévisible : le personnel étranger du T.E.E. refuse de poursuivre sa route.

Les dirigeants chrétiens, chiens de garde du capital

LE gouvernement s'inquiète de plus en plus. Dans la journée, Eyskens rencontre les dirigeants de la C.S.C. afin d'acheter de quelques amendements à la loi leur non-participation au mouvement. Mais les chefs syndicaux chrétiens, ce jour-là encore, ont peu de possibilités de manœuvre entre le chantage gouvernemental et la pression de leurs adhérents qui réclament partout un ordre de grève. Tandis que les ministres libéraux exigent que « l'ordre soit maintenu », les patrons d'Anvers demandent au gouvernement d'obtenir le déblocage du port. Pour parer à toutes les éventualités, on fait occuper par la gendarmerie la « zone neutre » de Bruxelles, c'est-à-dire le quartier du parlement, du gouvernement et du Palais Royal. La bour-